

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL
BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

DIXIEME SESSION

Siège de l'Unesco, Paris, 16-19 juin 1986

Point 9 de l'ordre du jour provisoire: Demandes de coopération technique

A. Demandes reçues depuis le 1er mars 1985 :

Bulgarie

Fourniture d'une chambre photogrammétrique Wild P.31 (pour compléter la chambre P.32 déjà fournie) et de deux pièces supplémentaires pour le photomètre déjà livré, afin de permettre le relevé des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

- Chambre Wild P.31 (y compris les accessoires)	\$ 45.000
- 2 pièces supplémentaires pour le photomètre	\$ 5.000
	\$ 50.000

Malawi (demande n° 289.1)

Achat d'un bateau, de radios et de tentes pour renforcer les mesures de protection dans le Parc national du Lac Malawi

\$ 37.500

Turquie (demande n° 356.1)

Pour la sauvegarde d'Istambul :

- formation dans le domaine de la conservation du bois et de la pierre	\$ 12.000
- création d'un laboratoire pour la conservation du bois	\$ 10.000
- équipement (photogrammétrique, théodolite, distomate)	\$ 50.000
	\$ 72.000

N.B. La demande comprenait également de l'aide pour la préparation d'une exposition d'un montant de \$ 12.000 mais ce genre d'assistance n'est pas prévu au titre de la Convention.

Yougoslavie (demande n° 99.1)

Fourniture d'équipement pour le contrôle des conditions microclimatiques
et pour la conservation des peintures des monuments de la région
d'Ohrid \$ 20.000

B. Demande de coopération technique pour le Parc national de la Garamba (Zaïre),
inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril

Il est rappelé que lors de sa neuvième session, le Comité a approuvé une demande de 20.000 \$ au titre de l'"Assistance d'urgence" pour le Parc national de la Garamba. Il a également autorisé le Bureau à approuver une somme supplémentaire de 20.000 \$ au titre de la coopération technique pour ce bien, sous réserve de la réception d'une demande appropriée. Le 28 mai 1986, les Autorités zaïroises ont soumis une telle demande pour l'achat d'équipement pour un montant maximal de 20.000 \$, équipement qui permettra de continuer le projet.

Iccrom - Contribution financière à l'organisation du 7e Cours international sur la conservation de la pierre qui se tiendra à Venise du 28 avril au 27 juin 1987, contribution qui permettra à des boursiers de pays en voie de développement de participer à ce cours

\$ 24.500,-